

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU VENDREDI 17 OCTOBRE 2014

LES PARTICIPANTS

⇒ **Les représentants des communes et communautés de communes**

- Xavier CADORET, maire de Saint-Gérand-le-Puy, membre titulaire.
- Joël LEFEBRE, conseiller municipal de Domérat, membre titulaire.
- Michel GUYOT, adjoint au maire de Saint Germain des Fossés, membre titulaire.
- Gilles BERRAT, Président de la Communauté de Commune Le Donjon Val Libre, membre titulaire.

⇒ **Les représentants du Conseil Général**

- Pascal VERNISSE, conseiller général du canton de Dompierre sur Besbre, membre titulaire.

⇒ **Les représentants du Conseil Régional**

- Henri MALAVAUD, conseiller régional, membre titulaire.
- Bernadette RONDEPIERRE, conseillère régionale, membre titulaire.

⇒ **Les représentants de la Préfecture de l'Allier**

- Jean-Luc GALLAND, coordinateur général des missions, développement local et suivi budgétaire des politiques d'intervention de l'Etat.

⇒ **Les représentants de La Poste**

- Gilles MAZOYER, délégué départemental du Groupe La Poste.
- Daniel BOUCULAT, délégué aux relations territoriales du Groupe La Poste.

⇒ **Secrétariat**

- Daniel BOUCULAT, délégué aux relations territoriales du Groupe La Poste.

LES ABSENTS EXCUSES

⇒ **Les représentants du Conseil Général**

- André BIDAUD, conseiller général du canton de Chantelle, membre titulaire.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du compte rendu de la CDPPT du 26 JUIN 2014

2. Poste Immo

3. Concertations

4. Fonds postal de péréquation territoriale 2014

5. L'actualité des métiers :

- Courrier : Evolution des organisations
- Enseigne : Evolution des organisations
- Groupe La Poste : Evolutions - Résultats.

1. Adoption du compte rendu de la CDPPT du 26 juin 2014

Daniel BOUCULAT reprend le compte-rendu, monsieur le Président Xavier CADORET soumet celui-ci au vote.

Il est adopté par les membres présents et signé par le président et le secrétaire.

Daniel BOUCULAT informe les membres de la CDPPT de la nomination de monsieur le Président Xavier CADORET au titre de Vice-Président de l'Observatoire National de la Présence Postale.

2. Poste Immo

Camille GABRILLARGUES présente POSTE IMMO, filiale à 100% du groupe La Poste qui gère un parc de 7,2 millions de m² dont 4,4 en patrimoine. 23 000 baux sont gérés par Poste Immo ce qui représente 1,1 milliards d'euros de charges immobilières annuelles.

Les missions de Poste Immo sont

- investir dans le parc avec 1,9 milliards investis en 7ans ;
- optimiser les surfaces et renouveler le parc, ce qui représente une baisse de 700 000 m² en 7 ans ;
- maîtriser la facture immobilière du Groupe, par la renégociation des baux et la modération des indexations et par l'optimisation et la restitution de surfaces;
- améliorer le bilan du groupe en réalisant 1,2 milliard d'euros de cessions sur 7 ans.

Il preste pour les trois métiers de Poste Immo à travers 3 pôles: la Maîtrise d'Ouvrage, la gestion immobilière (Solutions Immobilières et Agence) et la gestion d'actifs.

Il précise que le respect de l'environnement est dans tous les cahiers des charges ; Post Immo dispose de diagnostics thermiques sur l'ensemble de ses immeubles et est ainsi préparé à la mise en œuvre de l'application du Grenelle/plan d'entretiens de patrimoine ; par ailleurs la mise aux normes PMR a été réalisée pour 98% du parc patrimonial.

Les enjeux pour Poste Immo à horizon 2020 sont de proposer une offre de services immobiliers à des partenaires externes au Groupe La poste et ainsi que des offres de locations à des tiers.

Camille GABRILLARGUES répond ensuite aux questions de Mrs BERRAT, LEFEBRE et VERNISSE; Le président de la CDPPT rappelle que les questions immobilières doivent être intégrées au diagnostic dans le cadre des concertations. Il précise que la relation Poste Immo élus c'est améliorée.

3. Concertations

Xavier CADORET rappelle qu'au vu de l'évolution de la fréquentation des bureaux de poste, il est important de continuer à rechercher des partenariats afin de maintenir une présence postale sur des amplitudes horaires convenant aux attentes des clients.

Dans ce cadre, il est nécessaire de rechercher des mutualisations, y compris sous de nouvelles formes. Le Brethon est exemplaire en ce domaine et la co-organisation ADM/CDPPT/La Poste, d'une visite de ce site avec les maires des communes en concertation est proposée comme socle d'une réunion commune.

Xavier CADORET rappelle que l'évolution vers le partenariat ne peut se faire qu'avec l'accord du conseil municipal ; dans ces conditions, la commune reste décisionnaire du délai de mise en œuvre du partenariat.

C'est un mouvement que suivent les Postes Européennes.

La baisse du courrier est plus importante que prévue et La Poste ne pourra y survivre si elle reste sur ses modèles de fonctionnement actuel.

Daniel BOUCULAT fait le point sur les 39 communes en concertation :

Les élus d'Audes, Saint-Désiré et Villeneuve/Allier ont délibéré pour la mise en place d'une Agence Postale Communale.

Les élus de Diou, Montvicq et Lusigny ont délibéré contre la mise en place d'un partenariat.

Les élus de St Rémy en Rollat refusent tout partenariat et refusent de délibérer.

Les Maires d'Arfeuilles, Besson, Couleuvre, Créchy, Durdat-Larequille, Franchesse, Gannay/Loire, Garant/Engièvre, St Didier La Foret, Thiel/Acolin, Treban, Ygrande Abrest, Estivareilles, Hérisson, La Chapelaude, Molinet, St Bonnet de Tronçais, Yzeure Bataillots ont été rencontrés.

Les Maires de Bessay/allier, Le Veudre, Pouzy-Mesangy, Avermes, Beaulon, Bezenet, Chevagnes, Doyet, Ferrières sur Sichon, Le Vernet, St Hilaire, St Menoux, Tronget n'ont pas encore été rencontrés cette année.

Monsieur Vernisse précise que le Conseil Général et La Poste se retrouvent dans la recherche de l'amélioration de l'accès aux services, dans l'objectif de mutualisation des services et dans l'utilisation de la couverture territoriale des facteurs pour les services à la personne. Il relève la forte proportion de bureaux en concertation sur la zone de vie de Chevagnes.

Monsieur Galland souligne le changement de nature des bureaux entrant en concertation, de par leur taille ; ce changement doit permettre de pouvoir apporter plus de services, plus de mutualisation.

Madame Rondepierre fait écho au discours de Monsieur Galland en insistant sur la nécessité de décroquer les territoires et en prenant comme illustration la zone de Moulins avec les concertations lancées sur Avermes et Yzeure.

Monsieur Mazoyer rappelle que le Groupe la Poste s'inscrit totalement dans cette démarche et est très favorable à la recherche de mutualisation de services qui s'appuie sur son réseau ou sur celui de ses partenaires (APC, RPC)

En revanche, il ne peut être envisagé que la Poste supporte seul le coût du maintien des services au public dans les territoires du fait de sa situation économique.

4. Fonds postal de péréquation territoriale :

1. Fonds de péréquation 2014

Les sommes enregistrées sont rappelées et complétées par les derniers engagements validés par les membres de la CDPPT :

Part B1

Validation de l'inscription des travaux prévus au 2ème semestre 2014 à Saint-Pourçain-Sur-Sioule pour un montant estimé à 230 000€.

Confirmation que les travaux de rénovation et de modernisation pour les bureaux de Nérès-Les-Bains, Vendat, Buxières-les-Mines et chantelle.

Part B3.1

le remplacement des équipements existants ;

MICROS:

BILLY-CHARROUX-BRESNAY-GOUISE-LAPRUGNE-SAINTSAUVIER-SALIGNY/ROUDON-VIPLAY-MOULINS LA MADELEINE

IMPRIMANTES:

ARPHEUILLES-MOULINS LES CHARTREUX-LE BRETHON-LA CHABANNE- CHAPPES-CHATEL MONTAGNE-ESPINASSE-ETROUSSAT-LALIZOLLE-FLEURIEL-MONTBEUGNY LOUROUX BOURBONNAIS-PIERREFITTE/LOIRE-LE PIN-ST POURCAIN/BESBRE-ST SAUVIER- TARGET-THENEUILLE-VALIGNY-VIEURE-LE VILHAIN-VOUSSAC

l'installation de tablettes en APC,

LE BRETHON -CRESSANGES- MEAULNE- ST LEOPARDIN - MONTCOMBROUX- CHAMBLET - VAUX - MONTBEUGNY
SAINT DESIRE (programmée)
1 NOUVELLE APC à venir.

système d'information en RP (les équipements sont présentés) :

LENAX - THIONNE (installées)
ST BONNET DE ROCHEFORT (PROGRAMMEES)

Part B3.3

Les transformations en ESCI de Cusset et Montluçon République sont reportées à 2015. Pour Saint-Pourçain 33K€ sont inscrits au titre de cette part.

Part B4.2

La participation aux travaux sur les APC dans le cadre de mutualisation pour Vaux : mutualisation de l'APC avec la bibliothèque est validée. Montant accordé 2994,84€, pour 5989.68€ de travaux acquittés.

Pour Monetay/Loire : mutualisation APC avec secrétariat de mairie et informatisation de l'APC. Montant accordé 565,15€ pour 1130,30€ de travaux acquittés.

Rappel est donné des financements déjà enregistrés : Le Brethon 10,3K€ et St Germain de Salles 9K€.

Part B4.4

Pour rappel 2400€ provisionnés pour la formation des gérants en APC.

Part B6

Validation du règlement de la facture pour la plaquette de communication : 438€.

A ce jour, 623 830€ programmés dont 23 460,20€ engagés.

	PROGRAMME	ENGAGE
NERIS LES BAINS	145 000 €	
VENDAT	107 649 €	
BUXIERES LES MINES	6 700 €	
CHANTELLE	4 140 €	
SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE	230 000 €	
TOTAL B1	493 489 €	
TOTAL B2	NEANT	
RENOUVELLEMENT INFORMATIQUE	13 500 €	
TABLETTES	18 000 €	9 000,00 €
INFORMATISATION RP	5 400 €	
ARIS	10 560 €	
CONNEXION	19 800 €	
MAINTENANCE	33 000 €	
TOTAL B3-1	100 260 €	9 000,00 €
TOTAL B3-2	NEANT	
TOTAL B3-3	NEANT	
TOTAL B4-1	NEANT	
LE BRETHON	10 300,00 €	8 361,20 €
ST GERMAIN DE SALLES	9 000,00 €	7 461,00 €
VAUX	2 994,84 €	
MONETAY SUR LOIRE	565,15 €	
TOTAL B4-2	22 859,99 €	15 822,20 €
TOTAL B4-3	NEANT	
TOTAL B4-4	2 400 €	
TOTAL B4-5	NEANT	
TOTAL B5	NEANT	
PLAQUETTES		438,00 €
TOTAL B6	2 500 €	438,00 €
PART B	686 946,99 €	25 260,20 €

2. Pour rappel

Dans le cadre des engagements pris par la Poste en 2013 pour l'évolution de Chamblet en APC et par dérogation, 46 357€ prélevés sur la part C ont servi au financement d'une part des travaux.

Pour l'évolution de Cressanges, 5 786,38€ ont été prélevés sur la part C du Fonds de péréquation, conformément aux engagements du contrat de présence postale.

5. Actualités :

• Courrier

Dans le cadre de l'optimisation de notre réseau de distribution, le courrier lance un projet consistant à regrouper les facteurs de St Yorre et de St Germain des Fossés à la PPDC de Vichy. Ce projet dont la mise en place est prévue à mi 2015, a fait l'objet d'une première communication auprès des élus des deux communes d'implantation des facteurs et bien sûr auprès des agents concernés.

A l'interpellation par Monsieur Guyot sur le sujet, Gilles Mazoyer précise que cette évolution sera l'occasion pour mettre en place des organisations innovantes qui auront pour but de distribuer le courrier avec le même niveau de satisfaction client tout en réduisant le coût globale de la distribution. Un nouveau rendez-vous sera pris avec les maires des communes concernés.

Enseigne

Adaptation des organisations

Pour tenir compte des évolutions de fréquentation, la Directrice d'établissements de Commentry adapte l'organisation des bureaux de Poste de son territoire. Les maires des communes de Commentry, Doyet, Durdat-Larequille, Marcillat en Combrailles, Villefranche d'Allier et Nérès Les Bains ont été rencontrés.

En réponse aux questions de Mrs. CADORET et GALLAND, il est indiqué que l'adaptation des horaires d'ouverture des bureaux d'Abrest, Bellerive et Saint-Yorre est reportée, ce délai étant par ailleurs utilisé pour mener une étude de faisabilité afin de répondre aux sollicitations des élus d'Abrest.

La même démarche va être conduite sur le territoire de Domérat. Les maires des communes en concertation, Audes, Estivareilles, Hérisson, La Chapelaude et Saint Désiré ont été rencontrés en préalable pour une évolution vers un partenariat, tous se sont engagés à prendre une délibération ce trimestre. Les élus des communes concernées par des évolutions horaires seront ensuite rencontrés.

Pour répondre à M. LEFEBRE, nous ne connaissons pas à ce jour les adaptations prévues sur ce territoire.

• Groupe La Poste

Gilles MAZOYER présente la situation économique du Groupe, l'adaptation en 5 branches d'activités, les 5 projets stratégiques de développement. Il présente les nouveaux services du facteur et le développement du numérique.

Il précise que le baromètre des partenariats qui vient d'être communiqué sera présenté lors de la prochaine CDPPT. M. Galland indique que les services de la préfecture et du conseil général pourront présenter l'état d'avancement de l'élaboration du schéma départemental d'accessibilité aux services, lors de cette prochaine CDPPT.

Prochaine CDPPT, vendredi 13 février 2015 à 14H30.

Le président,
Xavier CADORET

Le secrétaire de séance,
Daniel BOUCULAT